

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 12 AVRIL 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_078 : SOCIÉTÉ DU GRAND PROJET SUD-OUEST - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'an deux mille vingt deux, le douze avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 avril 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Grégory AVEROUS

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COQUART, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, messieurs Pierre DOAT, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Roland GILLES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Michel FRANQUES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Nathalie FERRAND-LEFRANC), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 AVRIL 2022

N° DEL2022_078 : SOCIÉTÉ DU GRAND PROJET SUD-OUEST - DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé par délibération du 28 septembre 2021 de prendre part au plan de financement du grand projet sud-ouest (GPSO), investissement d'ampleur ayant pour objet de réduire le temps de trajet ferroviaire entre Toulouse et Bordeaux.

Le coût total de la contribution sollicitée auprès de la communauté d'agglomération, déduction faite des produits estimés de fiscalité dédiée et des péages, s'élève à 13,1M€ sur 40 ans, représentant 0,34 % des coûts totaux estimés du projet GPSO.

Par ordonnance du 2 mars 2022, un établissement public local à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé société du grand projet du sud-ouest a été créé.

Cet établissement public a pour mission de contribuer au financement de l'infrastructure ferroviaire dénommée grand projet ferroviaire du sud-ouest. Il gère la participation financière des collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales au financement de l'infrastructure.

Il est à noter que l'ordonnance prévoit que l'EPIC peut également, au-delà du périmètre de l'opération, mener des missions connexes d'ingénierie relatives aux projets de développement territorial liés au grand projet ferroviaire du sud-ouest. La problématique de la ligne Rodez Toulouse pourrait donc être traitée dans ce cadre.

La direction de l'établissement public société du grand projet du sud-ouest est assurée par un directoire sous le contrôle d'un Conseil de surveillance. Le directoire comprend trois membres nommés par le Conseil de surveillance, qui confère à l'un d'eux la qualité de président du directoire. Aucun membre du conseil de surveillance ne peut siéger au directoire.

Les missions du directoire sont de :

- 1° proposer au Conseil de surveillance les orientations générales de la stratégie et de la politique de l'établissement ;
- 2° préparer les délibérations du Conseil de surveillance et s'assurer de leur exécution ;
- 3° définir l'organisation et les règles de fonctionnement de l'établissement public.

Le Conseil de surveillance est composé des représentants des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales signataires du plan de financement du grand projet ferroviaire du sud-ouest.

Ces collectivités territoriales et groupements de collectivités territoriales disposent au Conseil de surveillance d'un nombre de voix délibératives proportionnel au niveau de leur participation financière prévu par le plan de financement. Chacune de ces collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales dispose d'au moins une voix délibérative au Conseil de surveillance.

Leurs représentants sont des élus territoriaux désignés par l'assemblée délibérante de chaque collectivité ou groupement de collectivités membre.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois dispose donc d'un représentant qu'il convient de désigner. Aucune précision n'est apportée sur la suppléance mais il est proposé d'en désigner un.

Le représentant devrait disposer d'un nombre de voix proportionnel à la participation financière soit 0,34 % des voix.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'ordonnance du 2 mars 2022 portant création de l'établissement public industriel et commercial dénommé société du grand projet Sud-Ouest,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 22 mars 2022,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 40 voix pour, 4 voix contre

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

1 abstention(s)

Monsieur Frédéric CABROLIER

DÉSIGNE Monsieur Roland GILLES en qualité de titulaire et monsieur Achille TARRICONE en qualité de suppléant pour siéger au Conseil de surveillance de la société du grand projet sud-ouest.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 avril 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY